

Une lettre de Vincent Geisser

LE MONDE | 08.07.09 | 16h25 • Mis à jour le 08.07.09 | 16h25

Après la publication de la chronique de [Caroline Fourest](#) consacrée au contentieux qui oppose [Vincent Geisser](#), chercheur au CNRS, à l'administration (*Le Monde* du 20 juin), nous avons reçu la lettre suivante de M. Geisser :

"Caroline Fourest m'apporte son soutien face aux poursuites disciplinaires dont je suis l'objet ; en même temps, elle met en doute la "*scientificité*" de mes travaux, m'accusant d'être le relais d'un "*islam radical*" et m'accuse d'avoir, à l'occasion d'un questionnaire, méprisé le contrôle de la CNIL. Sur ce point, c'est bien le contraire qui s'est passé, ayant strictement observé les demandes et observations de la CNIL. Quant aux appréciations de Caroline Fourest sur mes travaux, outre que ceux-ci font l'objet d'une évaluation annuelle rigoureuse (et favorable...) par les instances supérieures de mon institution, elles partent du principe que toute expression de l'islam pratiquant serait une manifestation d'extrémisme. Il semble qu'à son tour Caroline Fourest fasse ainsi preuve d'un essayisme radical qui s'accommode mal avec la rigueur scientifique à laquelle elle prétend (...). Dans ces conditions, si je remercie Caroline Fourest de son soutien de principe, j'ai tendance à le ressentir comme le pendu ressent la corde qui l'étrangle."

Article paru dans l'édition du 09.07.09.